

# Baccalauréat 2005

Analyse des indicateurs de réussite au baccalauréat des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand et leurs performances au niveau France

Académie de Clermont-Ferrand  
Service Etudes Statistiques Infocentre

ENNAJOUÏ Mustapha  
**MARS 2006**

## SOMMAIRE

	Page
Présentation des indicateurs 2005	2
Approche des indicateurs	4
<b>Comment se présentent les indicateurs des lycées dans l'académie</b>	
Baccalauréat général et technologique	8
Baccalauréat professionnel	21
ANNEXE A: aide à la lecture du graphique en nuage de points	25
<b>Les taux de réussite par lycée:</b>	
Baccalauréat général et technologique	26
Baccalauréat professionnel: Production	28
Baccalauréat professionnel: Services	29
Lecture de la structure des lycées	30

## PRESENTATION DES INDICATEURS DES LYCEES 2005

### BACCALAUREAT GENERAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

Depuis 1994, le Ministère de l'Education Nationale (MEN) publie « Les indicateurs de résultats des lycées » concernant le baccalauréat général, technologique et professionnel. Cette publication a pour objet de « rendre compte des résultats du service public ». L'objectif est double : il s'agit non seulement d'informer le plus largement possible sur les maillons essentiels du système éducatif que sont les lycées, mais aussi de donner aux responsables et aux enseignants des lycées des outils d'aide à l'amélioration de l'efficacité de leur action. En effet, la réussite au baccalauréat s'avère un enjeu important depuis le milieu des années 1980 attirant l'attention de parents d'élèves, personnels de l'éducation nationale, journalistes et de nombreux acteurs publics et privés.

Pendant longtemps, des questions techniques entourant l'utilisation des taux bruts de réussite au baccalauréat ont été l'objet de controverses publiques.

Le dispositif de publication « indicateurs de résultats des lycées » dépasse largement la simple publication d'un indicateur brut de réussite au baccalauréat par établissement ; il comprend trois indicateurs :

- le taux de réussite au baccalauréat (% de candidats admis)
- le taux d'accès au baccalauréat depuis la 2<sup>nd</sup>e qui sert à mesurer la probabilité d'obtenir le bac dans un lycée donné à partir de l'accès en 2<sup>nd</sup>e .
- la proportion de bacheliers sortants de l'établissement qui tient compte de la politique de redoublement.

Le pourcentage de reçus dans un lycée ne suffit pas pour apprécier l'activité du lycée. En effet, un lycée peut faire en sorte de ne garder en terminale que ceux qui ont toutes les chances de réussir ou mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale. A taux brut de réussite égale, un lycée ayant choisi la seconde solution aura fait plus que s'il avait choisi la première solution.

Pour compléter cette batterie d'indicateurs, le MEN a introduit des variables de contrôle qui prennent en compte les différences de recrutement entre les lycées. Les élèves n'ont pas tous les mêmes chances de réussir au baccalauréat. En effet, deux facteurs discriminants accompagnent le cursus de l'élève : l'origine socioprofessionnelle et le retard scolaire de l'élève traduit par l'âge. Certes, ces deux facteurs ne sont pas la panacée pour traduire l'ensemble des facteurs externes à l'établissement, notamment le niveau de départ de l'élève qui ne modifiera pas la donne en réussite entre les catégories sociales mais donnera un complément d'information sur l'environnement culturel de l'élève.

A partir de ces deux facteurs, le ministère a opéré un croisement pour chaque lycée afin de calculer un « taux attendu » de réussite au baccalauréat pour un lycée donné. C'est par définition, un taux qu'on observerait si le lycée se comportait comme la moyenne nationale compte tenu de la répartition des élèves dans le lycée selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et leur retard scolaire.

La différence entre le taux de réussite brut et le taux de réussite attendu donne comme résultat la valeur ajoutée. Cette dernière peut être positive ou négative.

Pour le baccalauréat 2005, l'académie de Clermont-Ferrand est parmi les académies performantes. Cependant, et comme ailleurs, les bons résultats laissent apparaître des écarts entre les lycées.

**Résultats au baccauréat 2005**  
**Taux bruts de réussites**  
**France métropolitaine + DOM**

Baccalauréat	Académie	France+DOM
Bac général	85,5	84,1
Bac technologique	80,2	76,2
Bac professionnel	81,4	74,7
Total	83,2	79,9

**IMPORTANT:**

Ce document n'a pas pour finalité de classer les lycées. En effet, les indicateurs utilisés ne permettent pas, à eux seuls de statuer sur le rang d'un lycée et pour plusieurs raisons, notamment: l'absence d'indicateurs sur le niveau de l'élève à l'entrée en seconde, sur les caractéristiques des enseignants, sur le niveau d'étude des parents et sur le statut de la famille.

## Trois indicateurs de performance des lycées concernant le baccalauréat 2005

### Baccalauréat général, technologique et professionnel

Lors de la session 2005, les lycées publics et privés de l'académie de Clermont-Ferrand ont réalisé des scores **bruts**, toutes séries confondues, allant de 39 % à 92 % en baccalauréat général et technologique et en baccalauréat professionnel, les scores étant de 44 % à 96 % dans le domaine de la production et de 46 % à 100% dans le domaine des services.

Ces **taux bruts de réussite** sont-ils suffisamment pertinents à eux seuls pour mettre en avant l'activité de tel ou tel établissement , "si non" **Pourquoi ?**

*Parce que le taux de réussite brut au baccalauréat est un rapport simple entre le nombre de candidats et le nombre d'admis. Il traduit l'instant T. En ce sens, il représente la situation de la seule année de terminale et ne prend pas en compte l'activité de l'établissement et les caractéristiques des élèves depuis la seconde. En effet, les élèves suivent un cursus accompagnés de leurs caractéristiques jusqu'à la terminale. des questions se posent:*

*-pourquoi l'ensemble des élèves ne parvient-il pas jusqu'à cette classe et quel est le rôle de l'établissement dans ce cursus ?*

*-l'évaporation des élèves serait-elle la conséquence d'une réorientation, de départ vers un autre lycée, de migration familiale vers une autre académie ou bien d'une politique d'exclusion de la part de l'établissement ?*

*-l'établissement a-t-il bien accompagné en faisant réussir ses élèves y compris avec des années de redoublements ?*

*L'activité de l'établissement, de la seconde à la terminale, est déterminante.*

*Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale a montré que les devenir des élèves dans le système éducatif sont en partie liés à la CSP des parents et à l'age des élèves. A cet égard, les élèves issus de CSP défavorisées réussissent moins bien que ceux de CSP favorisées et les élèves avec du retard en lycée réussissent moins bien que ceux avec avance.*

A partir de ces constatations, la question qui se pose est : Concrètement, quels critères retenir pour mesurer les résultats d'un lycée par rapport à autre un lycée ?

Sachant que " mesurer" conduit à " apprécier ", l'analyse statistique doit s'entourer de précautions et de réserves en la matière.

Une réponse non relativisée, à la question ci-dessus, peut conduire à des erreurs d'appréciation et donc de choix. En effet, les intéressés par la réponse sont en premier lieu le lycéen et ses parents.

***La proclamation du meilleur lycée n'est pas l'objectif de cette étude. Cette dernière a pour finalité l'approche des éléments explicatifs relatifs, d'une part, à la réussite ou la non-réussite de l'élève et, d'autre part, l'apport observé de l'établissement.***

Les objectifs des parents et les objectifs de l'élève peuvent diverger. Dans ce cas, un palmarès ou un classement des lycées n'a guère de sens.

La réussite ou l'échec au baccalauréat est une réponse concrète au cursus scolaire de l'élève. La probabilité, en termes de réussite au baccalauréat, est influencée et par ce cursus, et par l'environnement socio-culturel de l'élève.

C'est dans ce sens que la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) a pris le parti de présenter trois indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des performances des lycées:

### **Le taux de réussite attendu au baccalauréat**

Le taux de réussite " Attendu " au baccalauréat:

**Il tient compte des facteurs externes à l'établissement (origine sociale et âge des élèves de terminales). Il intègre « L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL ».**

Le taux attendu (base France) est la réussite des élèves de même âge et origine sociale.

Il se présente selon deux modes de calcul :

- soit par rapport à des références moyennes académiques
- soit par rapport à des références moyennes nationales ( c'est le cas de cette présentation).

### **Le taux d'accès au baccalauréat**

Le taux brut de réussite au baccalauréat subit l'influence des cursus et de l'offre de formation des établissements plus ou moins diverses. Ces influences ont pour effet, notamment, la modification de l'homogénéité de la population d'élèves, d'où l'indicateur du taux d'accès au baccalauréat.

***Le taux d'accès attendu est calculé sur des typologies d'établissements à structure comparable: lycée d'enseignement général, lycée polyvalent à dominante tertiaire, lycée polyvalent à dominante industrielle, lycée technologique à dominante tertiaire et lycée technologique à dominante industrielle.***

***Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et de la terminale au baccalauréat concerne l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Sa valeur dépend donc partiellement de la structure pédagogique de l'établissement.***

***En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans un autre établissement.***

Cet indicateur permet d'évaluer la probabilité pour un élève, de seconde ou de première année de baccalauréat professionnel, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaire .

Si l'élève quitte l'établissement pour une raison quelconque, le lycée est considéré comme n'ayant pas su, ou pas voulu, ou pas pu, conduire l'élève au baccalauréat. Cependant, pour nuancer ce taux d'accès, le ministère a été conduit à construire le taux d'accès de la première au baccalauréat pour tenir compte de facteurs pour lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité.

### La proportion de bacheliers parmi les sortants

C'est la proportion de ceux qui ont quitté l'établissement avec le baccalauréat. C'est un indicateur qui peut servir, entre autres, à évaluer l'efficacité de la politique de redoublement pratiquée par le lycée.

### Comment apprécier les résultats en terme de valeur ajoutée ?

Les indicateurs de résultat des lycées sont construits en fonction de l'objectif essentiel qui est fixé aux lycées, préparer les élèves pour les conduire à la réussite au baccalauréat.

Ces indicateurs proposent des approches différentes, mais surtout complémentaires des lycées, et il convient de les comparer à une référence pour rendre compte de l'action propre du lycée.

Un lycée qui comptabilise une valeur élevée pour un indicateur nous oblige à poser des questions :

- Est-ce un hasard ?
- Est-ce du fait qu'il a reçu de bons élèves qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort ?
- Est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien doués au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Pour apprécier l'action propre du lycée, l'élimination des effets des facteurs de réussite extérieurs au lycée s'avère nécessaire afin de conserver ce qui relève de son action propre. Ces facteurs extérieurs sont, entre autres, l'âge et l'origine sociale des élèves, dont il convient de faire le croisement pour aboutir à une bonne approximation des chances d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève, comme le montre le tableau suivant :

**Baccalauréat général et technologique (session 2005)  
Taux de réussite nationaux selon l'âge et l'origine sociale des élèves des établissements publics et privés sous contrat  
(France métropolitaine + DOM)**

		Age au 31-12-2005			Total
		18 ans ou -	19 ans	20 ans ou +	
Origine sociale des élèves	Très favorisée	93,5	81,3	75,2	88,5
	Favorisée	89,5	77,2	70,8	83,1
	Moyenne	88,3	76,3	69,9	81,5
	Défavorisée	84,6	71,9	64,5	76,1
Total		89,5	76,4	69,1	82,5

Le lycée dont les élèves sont jeunes et de surcroît d'origine sociale « Très favorisée », a un taux de comparaison de réussite au baccalauréat de 93,5 %. Par contre, le lycée dont les élèves candidats au bac ont 20 ans et plus et sont d'origine sociale « Défavorisée », a un taux de comparaison de 64,5 %. Cette façon de calculer en croisant l'âge des élèves et leur origine sociale donne une valeur appelée

« Taux attendu ». C'est une simulation et non un objectif. Il en résulte que la valeur ajoutée est l'écart entre le taux brut et le taux attendu. Pour le lycée qui comptabilise un taux de réussite brut de 85 % alors que le taux de réussite attendu est de 80 % (une différence de 5 points), cela signifie qu'il a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne, ce qui est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaut.

De la même manière, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants, pour les lycées généraux et technologiques, ne sont pas seulement liés à l'efficacité de l'établissement, mais aussi à la configuration de son offre : il est normal, par exemple, qu'un lycée général oriente en fin de seconde un certain nombre de ses élèves vers un autre établissement qui offre des formations technologiques ; dans ces conditions, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants de l'établissement seront, toutes choses égales par ailleurs, plus faibles que ceux d'un établissement qui a une offre plus diversifiée.

Pour l'ensemble des taux, l'établissement doit être comparé à des établissements offrant la même structure pédagogique. Pour cette raison, les lycées sont répartis en 6 classes d'établissements comparables (voir annexe) et les taux nationaux sont calculés sur cette typologie. L'établissement peut changer de typologie l'année suivante.

## **Comment se présentent les indicateurs des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand**

### **1. Baccalauréat général et technologique:**

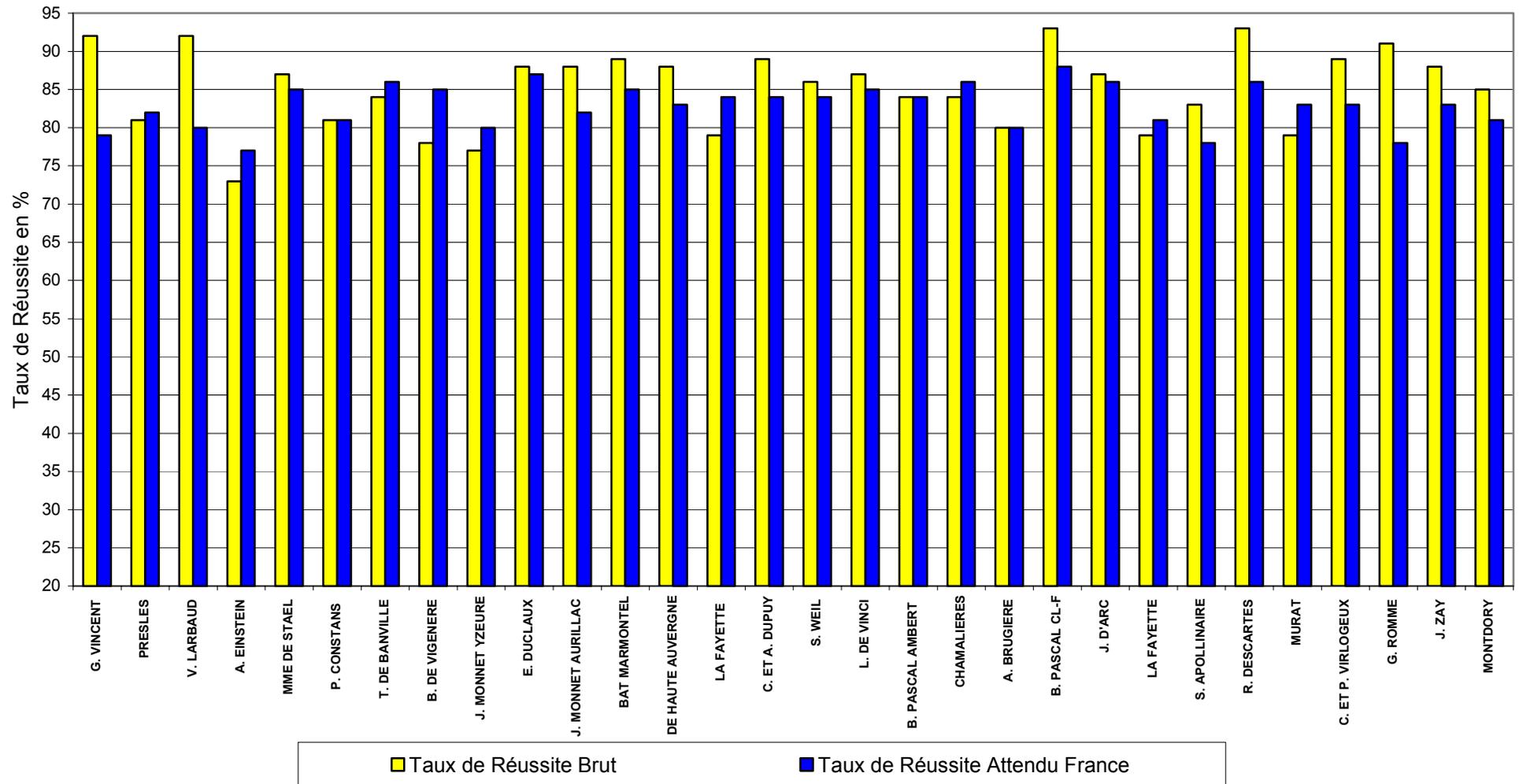
Ce sont 54 lycées concernés par ces indicateurs dont 24 établissements privés.

Pour l'appréciation des résultats nous appliquerons trois visions différentes mais complémentaires :une vision comparative , une vision croisée et une à base d'indice 100 des indicateurs.

#### **A. VISION COMPARATIVE DES INDICATEURS**

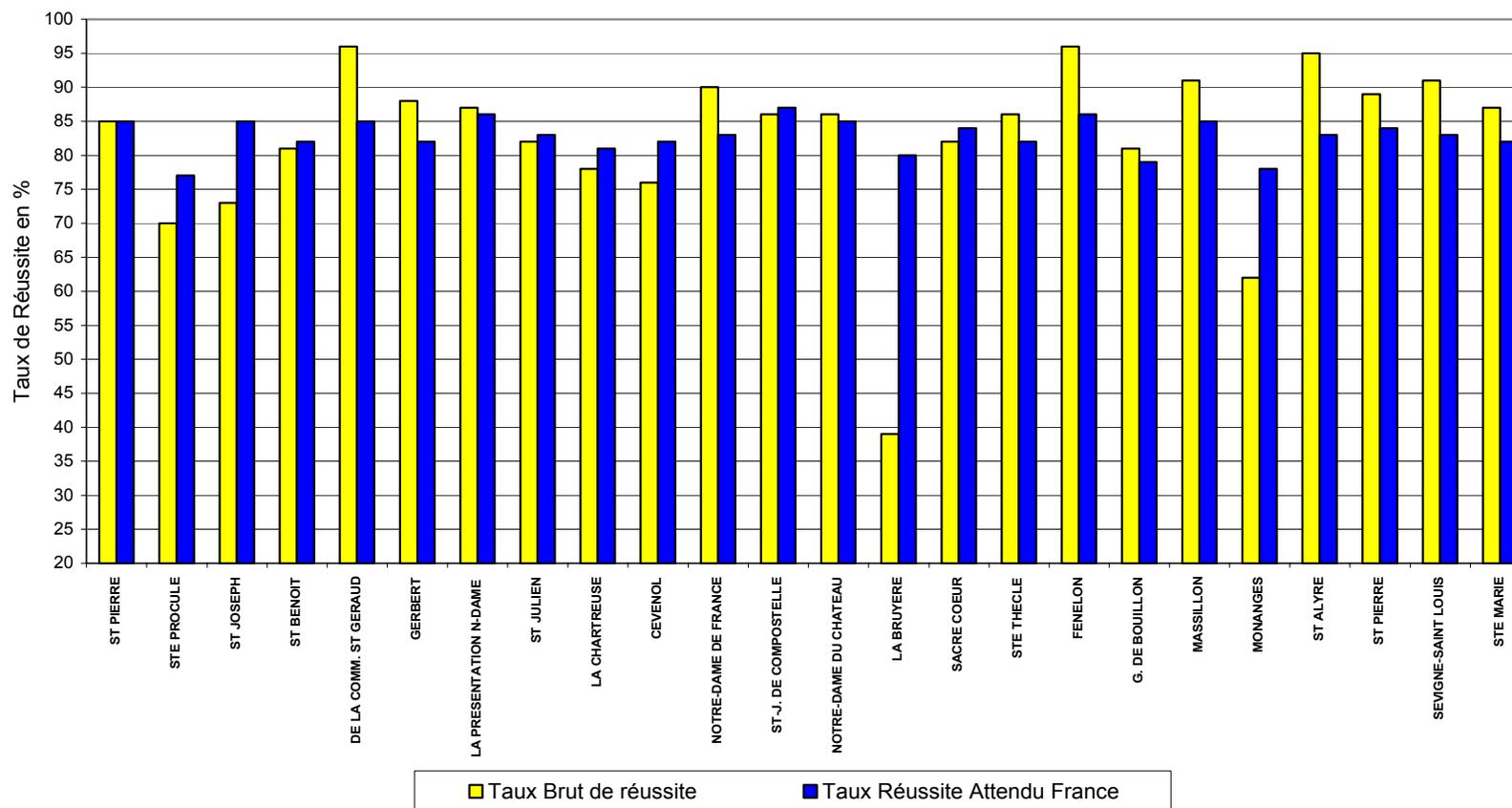
1.1 **Première comparaison pour approcher la valeur ajoutée** basée sur une représentation graphique mettant côte à côte le taux de réussite brut obtenu par l'établissement et le taux de réussite attendu en France pour l'établissement et l'ensemble des lycées ayant la même structure pédagogique.

**GRAPHIQUE 1 -Public: Comparaison du Taux de Réussite Brut du lycée et du Taux de Réussite Attendu en France 2005**



Dans le public, 30 lycées sont concernés. 18 lycées dépassent le Taux de Réussite Attendu de leur part, 3 arrivent au Taux fixé, et 9 lycées sont au-dessous du taux Attendu.

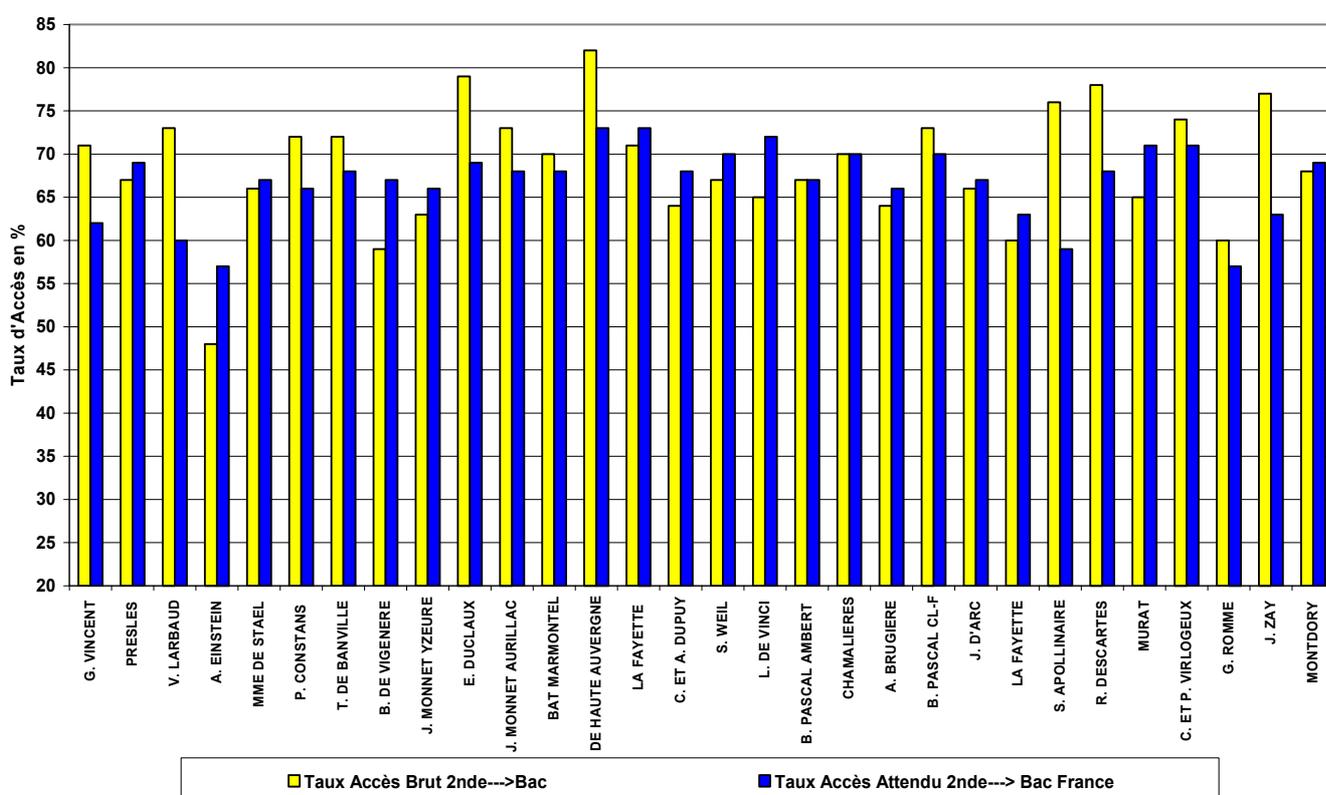
GRAPHIQUE 1.1 -Privé: Comparaison du taux de réussite brut du lycée et du taux de réussite Attendu France 2005



Dans le privé, 27 lycées sont concernés. 13 lycées dépassent le Taux de Réussite Attendu de leur part, 1 arrive au Taux fixé, et 10 lycée sont au-dessous du taux Attendu

1.2 **Seconde comparaison pour approcher la valeur ajoutée, complétant la première**, basée sur une représentation graphique mettant côte à côte, pour ces mêmes lycées, le taux d'accès des élèves de la 2<sup>nde</sup> jusqu'au baccalauréat constaté pour le lycée et le taux de d'accès de la 2<sup>nde</sup> jusqu'au baccalauréat attendu en France pour le lycée et l'ensemble des lycées ayant la même structure pédagogique.

GRAPHIQUE 2 -Public: Comparaison du Taux d'Accès Brut 2nde--->Bac du lycée et du Taux d'Accès Attendu en France 2005

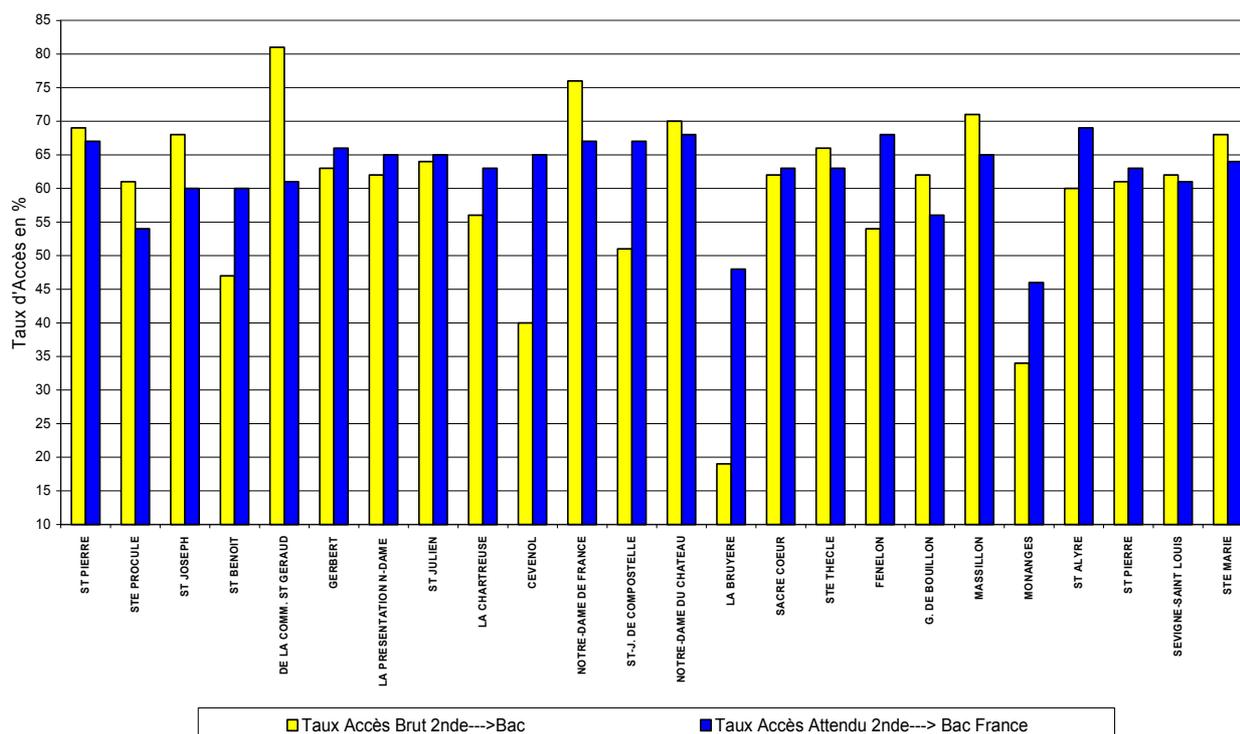


Dans le public, l'examen des 30 lycées fait apparaître que 14 sont au-dessus de la moyenne nationale. Le lycée S. Apollinaire affiche, dans sa catégorie, un score d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac supérieur de 17 points par rapport au taux espéré ( Attendu ) de 59 %. Le lycée J. Zay réalise 14 points au-delà du taux attendu. 14 lycées sont loin de l'objectif mettant l'accent sur l'accompagnement des élèves de la Seconde au baccalauréat. Le lycée A. Einstein à Montluçon comptabilise 6 points au-dessous du taux attendu, B. De Vigenère à saint Pourçain Sur Sioule -8 points, J. Monet à Yzeure -3 points et les lycées Mme de Staël , J. d'Arc ,et Montdory -1 point.

**Dans le secteur privé**, l'examen de l'indicateur du taux d'accès de la seconde au baccalauréat fait apparaître que sur les 24 lycées, 11 d'entre eux réalisent un taux d'accès 2<sup>nd</sup> → Bac supérieur au taux national attendu d'eux.

Le lycée St Géraud à Aurillac réalise 20 points de plus, le lycée Notre-Dame de France au Puy-en-Velay +9 points, le lycée Saint-Joseph à Montluçon +8 points et le lycée sainte Procule à Gannat +7 points.

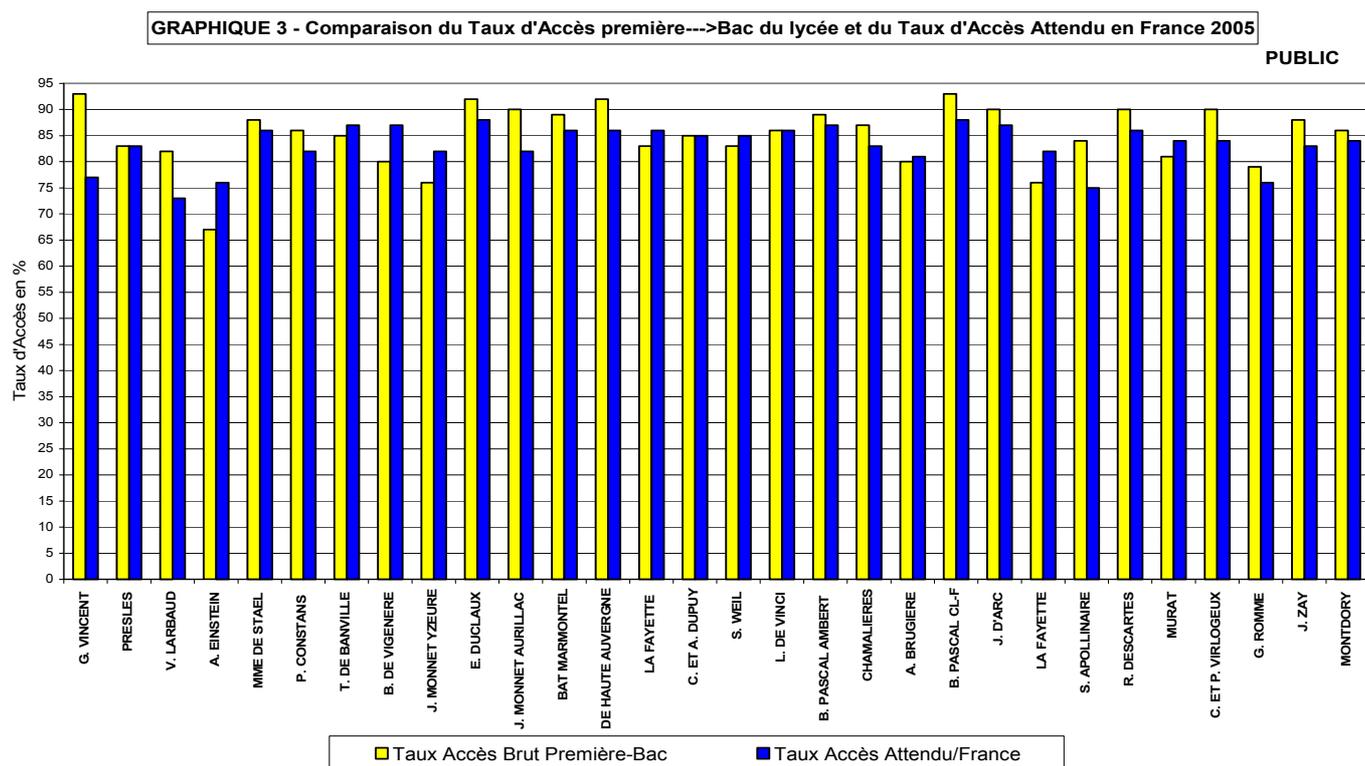
GRAPHIQUE 2.2 -Privé: Comparaison du Taux d'Accès Brut 2nde--->Bac du lycée et du Taux d'Accès Attendu en France 2005



13 lycées du privé affichent des taux d'accès 2<sup>nd</sup>e → Bac inférieurs au taux d'accès national attendu. La fourchette est très large entre -1 points et -29 points contre une fourchette de -4 à -26 points en 2004.

Le lycée La Bruyère à St-Didier-en-Velay et le lycée Cévenol au Chambon-sur-Lignon comptabilisent 29 et 25 points au-dessous du taux d'accès national, le lycée Saint-Jean de Compostelle du Puy-en-Velay -16, les lycées Fénelon, Saint Benoit et Monanges affichent respectivement -14, -13 et -12 points.

**1.3 Troisième comparaison pour approcher la valeur ajoutée, complétant les précédentes,** basée sur une représentation graphique mettant côte à côte, pour ces mêmes lycées, le taux d'accès des élèves de la première jusqu'au baccalauréat constaté pour le lycée et le taux de d'accès de la première jusqu'au baccalauréat attendu en France pour le lycée et l'ensemble des lycées ayant la même structure pédagogique.



**Dans le secteur public**, 18 lycées réalisent des taux d'accès, de la première au baccalauréat, supérieurs au taux national attendu. L'écart d'avec le taux national est entre +2 et +16 points. Cette dernière borne de +16 est réalisée par le lycée G. Vincent. Le lycée V. Larbaud et S. Apollinaire comptabilisent 9 points chacun et le lycée Jean Monnet à Aurillac +8 points. Ensuite, nous observons une constitution de groupes de lycées:

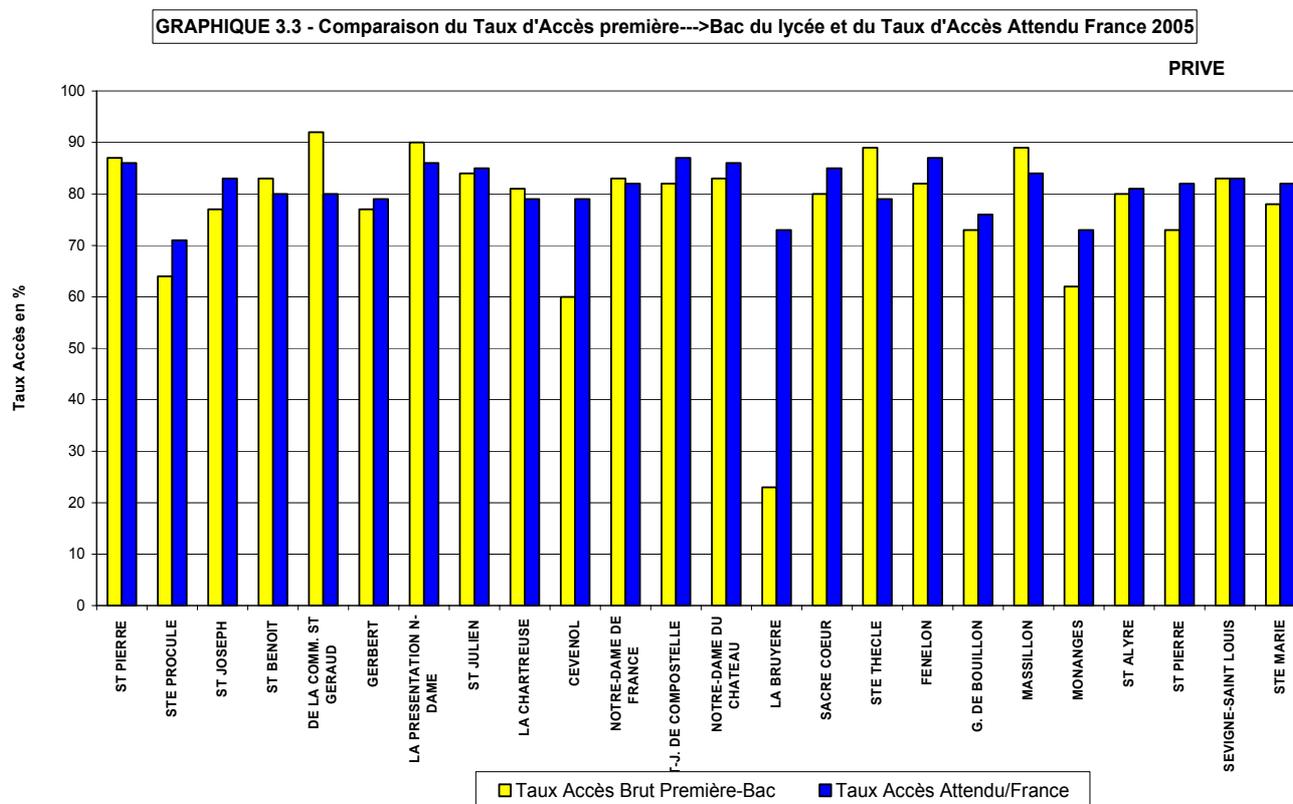
Haute-Auvergne et C. et P. Virlogeux totalisent 6 points de plus que le taux national. Un 2<sup>ème</sup> groupe est constitué des lycées de B. Pascal à Clermont-Ferrand. Et J. Zay à Thiers, avec 4 points de plus que le taux national. Les lycées P. Constans, E. Duclaux, Chamalières et R. Descartes +4 points, les lycées Marmontel, Jeanne d'Arc et G. Romme +3 points. Quant aux lycées Mme de Staël, B. Pascal à Ambert et le lycée Montdory +2 point.

Le groupe des lycées constitué par Presles, C. et A. Dupuy et L. De Vinci, est à égalité du taux national.

En matière de taux d'accès de la première jusqu'au baccalauréat, 9 lycées réalisent des taux d'accès au-dessous du taux national. Ils tournent autour de valeurs négatives allant de -1 point à -9 points. C'est le lycée A. Einstein à Montluçon qui détient le score négatif de 9 points. Les lycées B. de Vigenère, Lafayette, et J. Monnet à Yzeure, comptabilisent respectivement -7, -6 et -6 .

**Dans le secteur privé**, sur les 24 lycées, 8 réalisent un taux d'accès, de la première au baccalauréat, supérieur au taux national attendu:

Le lycée De la Communication Saint Géraud réalise un score de +12 points, le lycée sainte Thècle +10 points, le lycée Massillon +5 points et les lycées La présentation Notre-Dame et Saint Benoit respectivement +5 et +3 points.



En matière de taux d'accès de la première jusqu'au baccalauréat, 15 lycées réalisent des taux d'accès au-dessous du taux national. Ils tournent autour de valeurs négatives entre -50 points et -1 point. Dans ce domaine, le lycée La Bruyère affiche -50 points, suivi par les lycées CEVENOL -19 points, Monanges -11 points, Saint Pierre -9 points, Saint Procule -7 points et Saint Joseph -6 points. Le Lycée Sévigné Saint-Louis comptabilise la moyenne nationale.

## B. VISION CROISEE DES INDICATEURS

Jusqu'à maintenant, nous avons comparé, par paire, des indicateurs de même nature. Cependant, nous n'avons pas encore fini d'examiner la multifacialité statistique du taux de réussite.

La vision croisée des indicateurs est une vision d'approche de cette multifacialité, et ce n'est pas la seule méthode, il en existe d'autres.

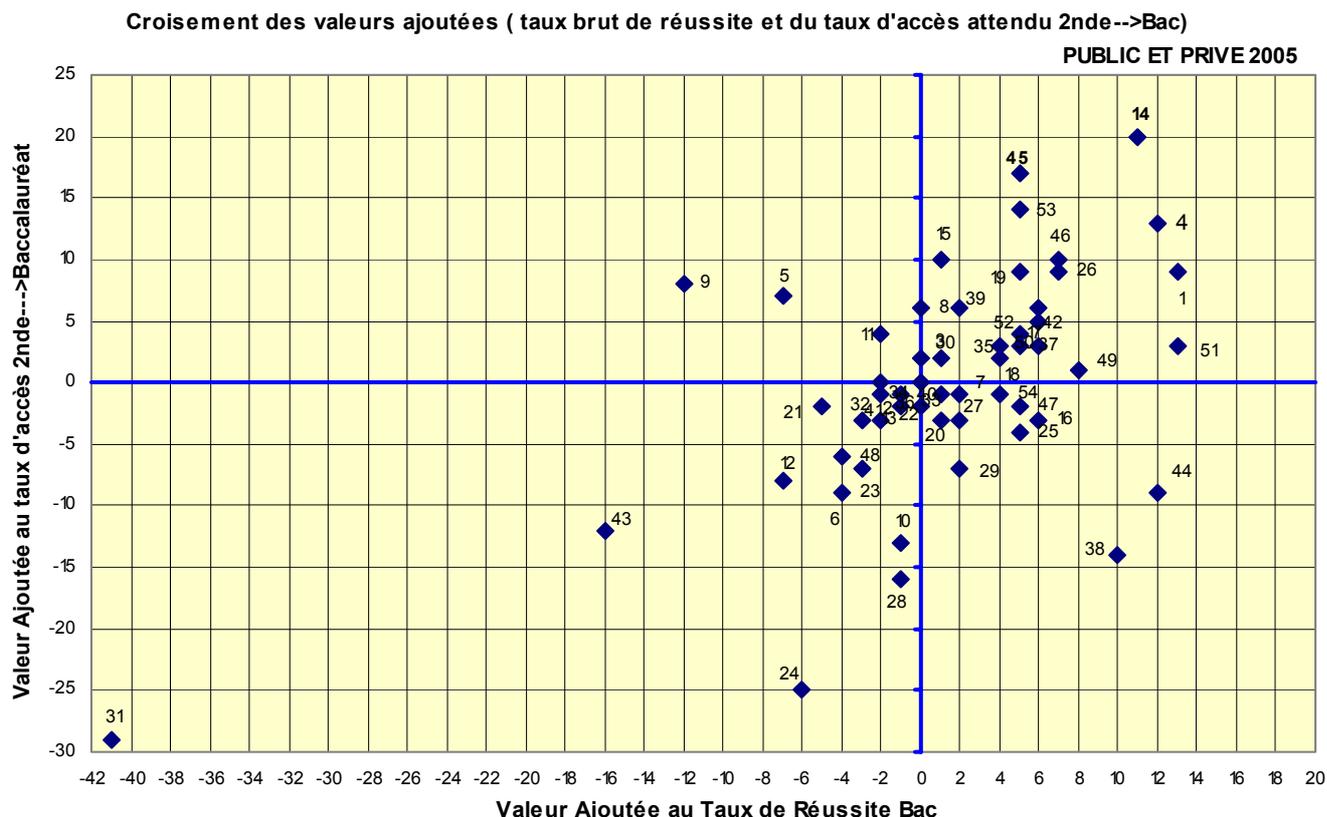
Pour parvenir à cette vision, il convient d'opérer une soustraction entre le taux réalisé par l'établissement et le taux attendu nationalement. Cette opération concernera les indicateurs suivants:

1. Taux de réussite au bac réalisé par l'établissement - Taux de réussite au bac attendu en France
2. Taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac réalisé par l'établissement - Taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac attendu en France
3. Taux d'accès 1<sup>ère</sup> → Bac réalisé par l'établissement - Taux d'accès 1<sup>ère</sup> → Bac attendu en France
4. %Bacheliers sortants de l'établissement - %Bacheliers sortants attendu en France

Le résultat est la **valeur ajoutée**. Les résultats des indicateurs 2, 3 et 4 seront croisés, un par un, avec le résultat de l'indicateur 1.

**1. Croisement de la valeur ajoutée au taux de réussite au bac et la valeur ajoutée au taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac**

Le croisement des deux valeurs de réussite au baccalauréat et d'accès de la seconde au baccalauréat tend à nous montrer des regroupements basés sur l'interaction des deux Variables. Autrement dit, les ensembles sont constitués chacun dans un espace pour faire "Espace du voisin le plus proche".



L'ensemble haut-droit (Pour le repérage de l'établissement se référer à **ANNEXE A, PAGE 25**), représente les lycées qui cumulent des valeurs ajoutées positives, par rapport à la moyenne nationale sur les deux axes (Valeur ajoutée au taux de réussite au bac et valeur ajoutée au taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac).

Le lycée représenté par le N° d'ordre **14** est le lycée Saint Géraud à Aurillac, il comptabilise les plus hautes valeurs ajoutées pour ces deux indicateurs.

L'ensemble haut-gauche représente les lycées marqués par une forte activité d'accompagnement des élèves. Ils se distinguent par un taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac supérieur à la moyenne nationale. Du fait de cette activité, ils sont davantage tributaires, chaque année, du niveau de la cohorte d'élèves.

L'ensemble bas-droit représente les lycées dont l'activité semble se traduire uniquement par un fort taux de réussite au baccalauréat.

Le lycée représenté par le N° d'ordre **44** comptabilise une valeur ajoutée relative au taux de réussite au baccalauréat de 12 points positifs et une valeur ajoutée négative de -9 points concernant le taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Baccalauréat.

L'ensemble bas-gauche, ce sont les lycées qui cumulent des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs.

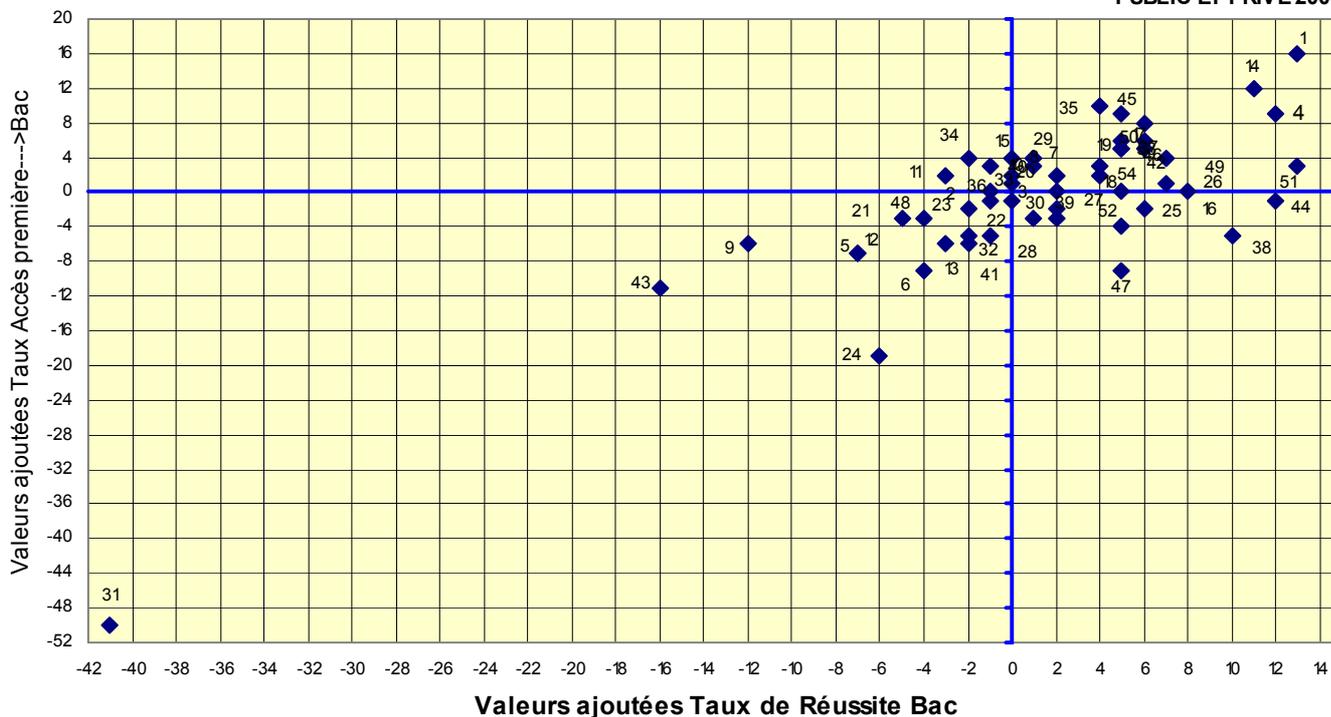
Le lycée avec le N° d'ordre **43**, lycée Monanges à Clermont-Ferrand comptabilise -16 points par rapport à la moyenne nationale du taux de réussite au baccalauréat et moins 12 points par rapport au taux d'accès national 2<sup>nde</sup> → baccalauréat.

## **2. Croisement de la valeur ajoutée au taux de réussite au bac et la valeur ajoutée au taux d'accès première → Bac**

Le croisement des deux valeurs de réussite au baccalauréat et d'accès de la première au baccalauréat est complémentaire au précédent. Il tend à renseigner sur les abandons entre la première et le baccalauréat et aussi montrer pour les lycées situés en bas-droit que la sélection est opérée au niveau de la seconde. En effet, les lycées N° **44**, Saint- Alyre à Clermont-Ferrand et le N° **38**, Albert Einstein à Montluçon et le **47**, se trouvent sur le graphique suivant parmi les sélectifs. C'est l'effet de la sélection au niveau de la seconde. On constate que l'ensemble des lycées qualifiés de performants relativement aux valeurs ajoutées au taux de réussite au baccalauréat et au taux d'accès 2<sup>nde</sup> → Bac, restent toujours sur le haut-droit du graphique:

### Croisement des valeurs ajoutées (Taux de Réussite et Taux d'Accès Attendu première---->Bac)

PUBLIC ET PRIVE 2005



Du fait d'une évaporation des élèves au niveau de la seconde, on constate le passage du bas-droit au haut-droit des lycées: 54, 29...

### 3.Croisement des Valeurs Ajoutées( Taux de réussite au Bac et %Bacheliers/Sortants:2<sup>nde</sup> + 1<sup>ère</sup> + Terminale )

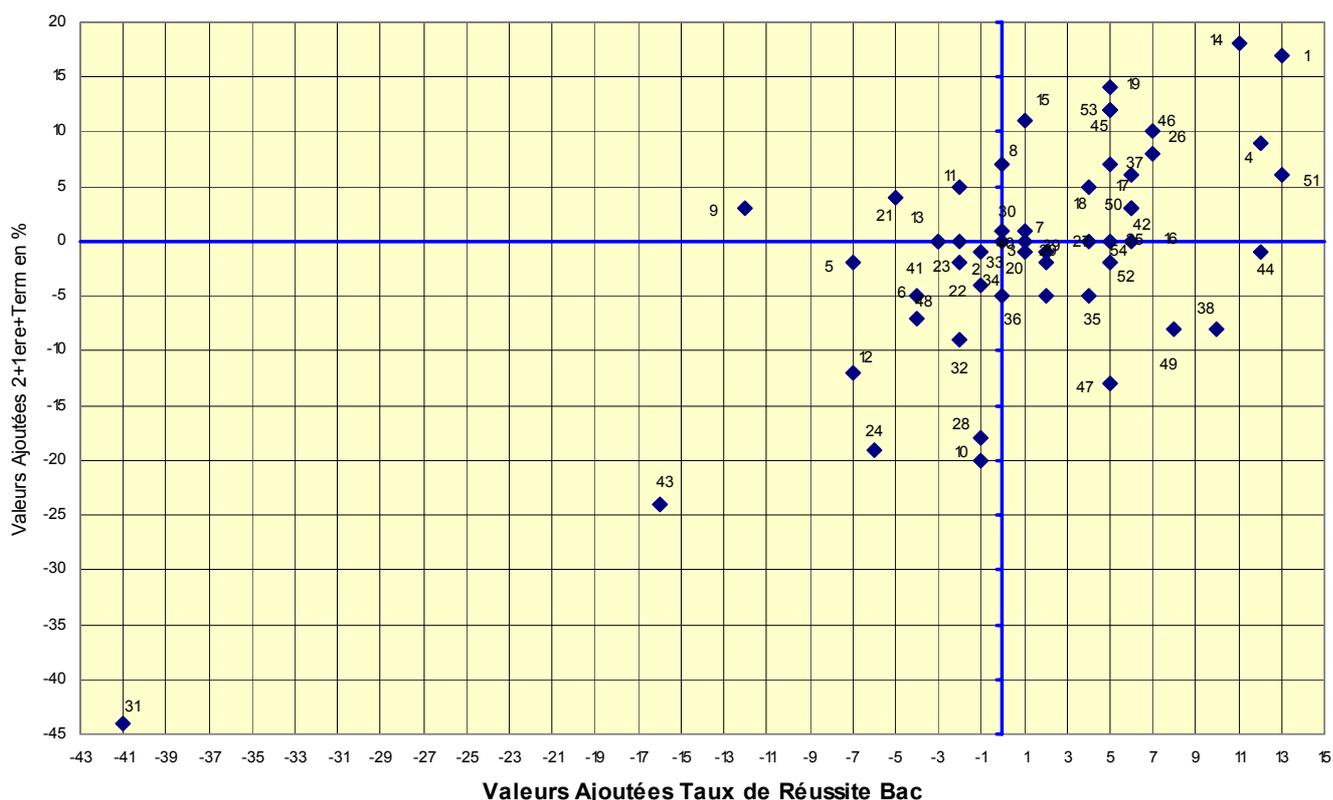
L'indicateur relatif à la proportion de bacheliers sortants sert à mesurer les chances pour un élève de quitter l'établissement en étant bachelier. Il complète le taux d'accès, en traduisant l'effet ou non du redoublement sur l'obtention du baccalauréat.

Une valeur élevée traduit une politique de redoublement efficace.

Les sorties sont mesurées comme des soldes entre élèves présents une année donnée et élèves encore scolarisés dans le même établissement l'année suivante quel que soit le niveau. A ne pas oublier que cet indicateurs donne aussi la proportion d'élèves qui n'ont pas obtenu le baccalauréat parmi les sortants.

### Croisement des Valeurs Ajoutées ( Taux de Réussite aux Bac et %Bacheliers/Sortants:2nde+1ere+Term )

PUBLIC ET PRIVE 2005



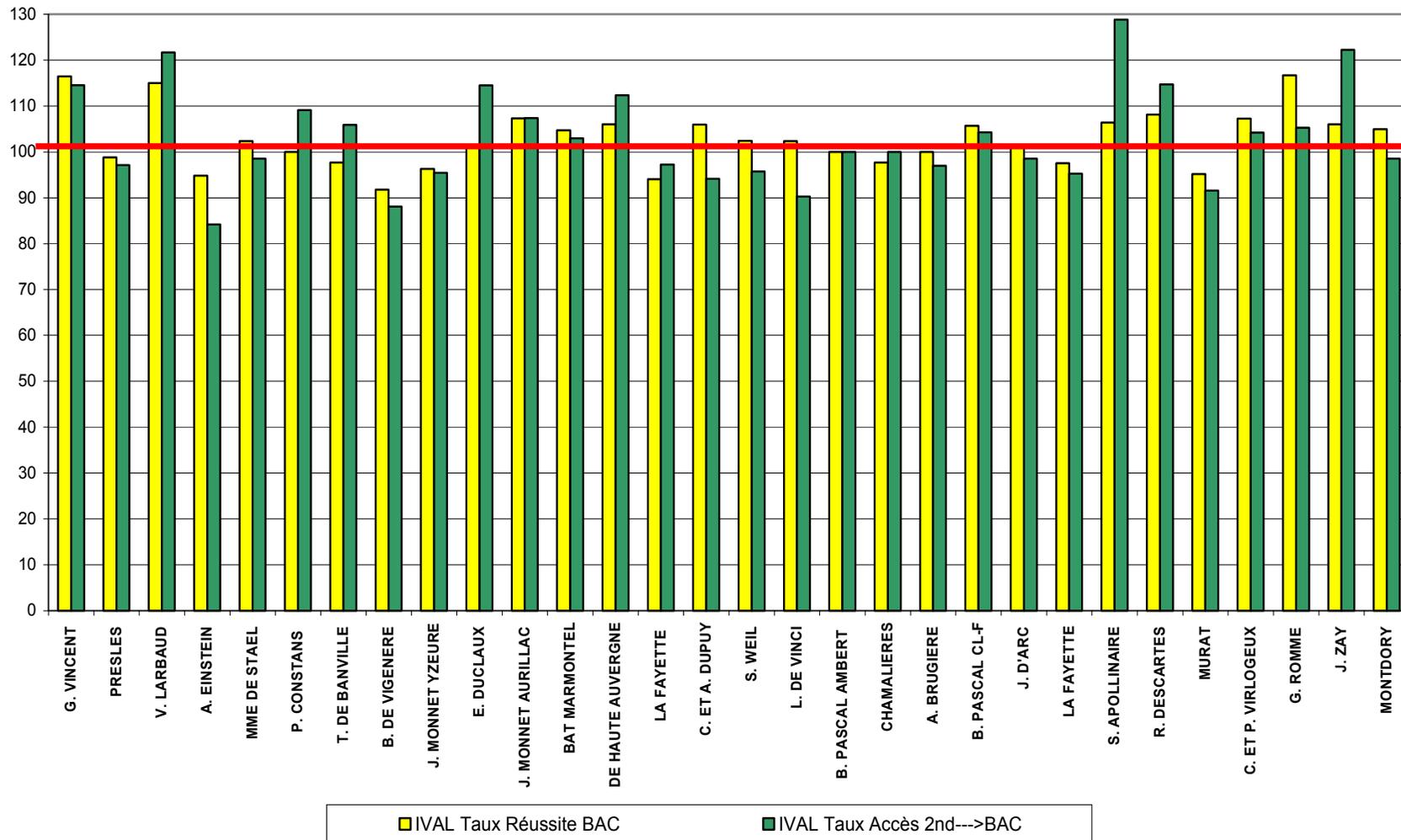
Ce croisement entre la valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat et la valeur ajoutée à la proportion de bacheliers parmi les sortants (2<sup>nde</sup> + première + Terminale ) est une sorte de compromis tenant compte de l'ensemble des niveaux.

### C. VISION A BASE INDICE 100 DES INDICATEURS

Le taux de réussite attendu et le taux d'accès sont calculés en fonction de la typologie du lycée. Chaque taux attendu est en fonction de la typologie du lycée. Cela rend les taux attendus, sur un graphique, différents les uns des autres. Pour remédier à cet inconvénient, les deux ont été recalculés en rapportant le taux brut au taux attendu afin de comparer les lycées sur la même base donnant une vision rapide à l'œil. Dans cette vision, si l'indice est supérieur à 100, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'il avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne, ce qui permet de penser que le lycée a une bonne efficacité relative.

IVAL: Taux de Réussite au Bac et Taux d'Accès 2nde--->BAC: Base 100

PUBLIC 2005

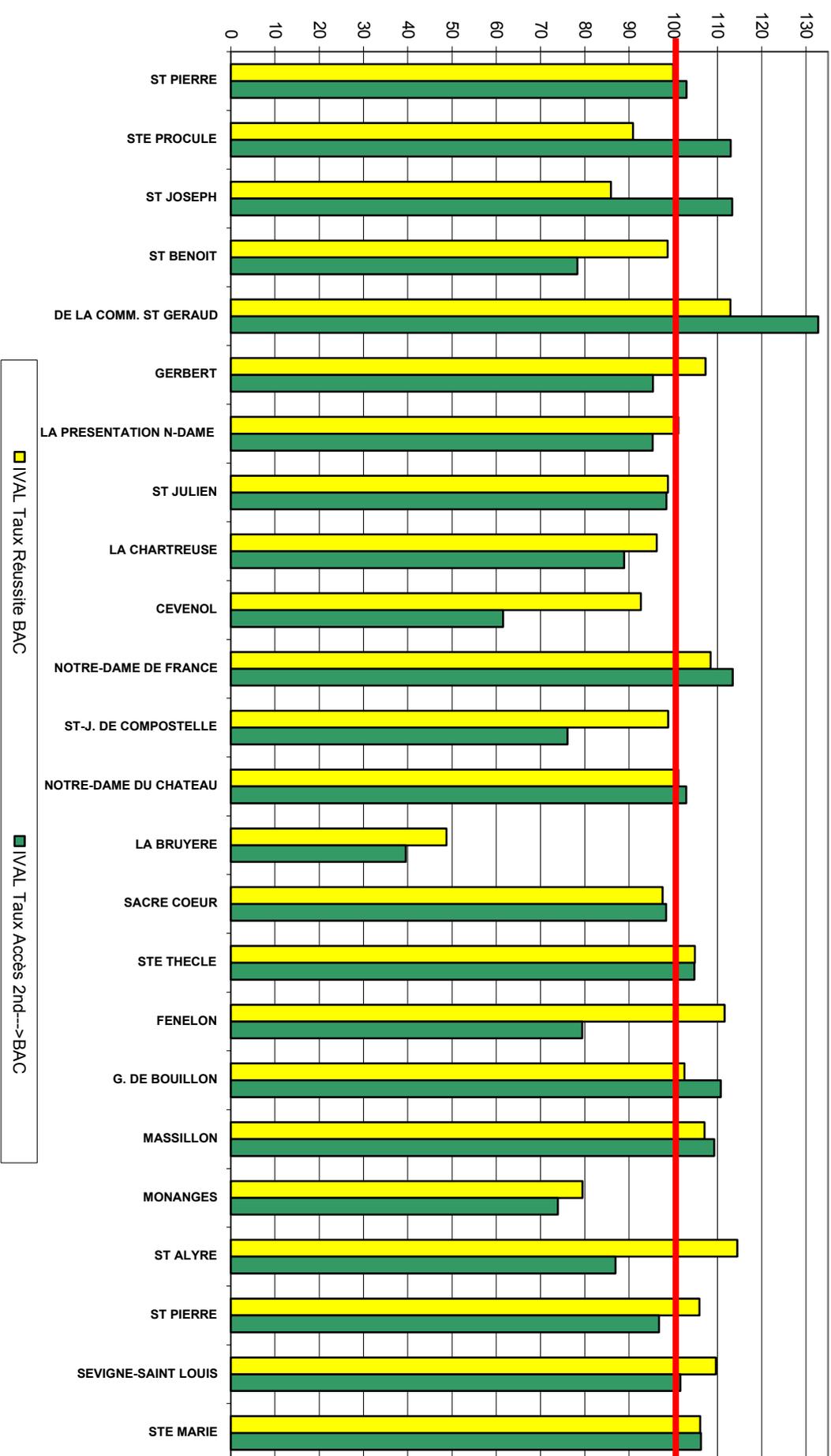


Dans cette vision, les lycées situés au-dessus de la barre ont réalisé des moyennes supérieures à la moyenne à la moyenne nationale, matérialisée par **100**.

**Dans le secteur public**, 7 lycées ont réalisé des moyennes inférieures à la moyenne nationale.

**IVAL: Taux de Réussite au Bac et Taux d'Accès 2nde-->Bac: Base 100**

**PRIVE 2005**



**Dans le secteur privé, ce sont 7 lycées qui ont réalisé des moyennes inférieures à la moyenne nationale.**



## 2. Baccalauréat professionnel:

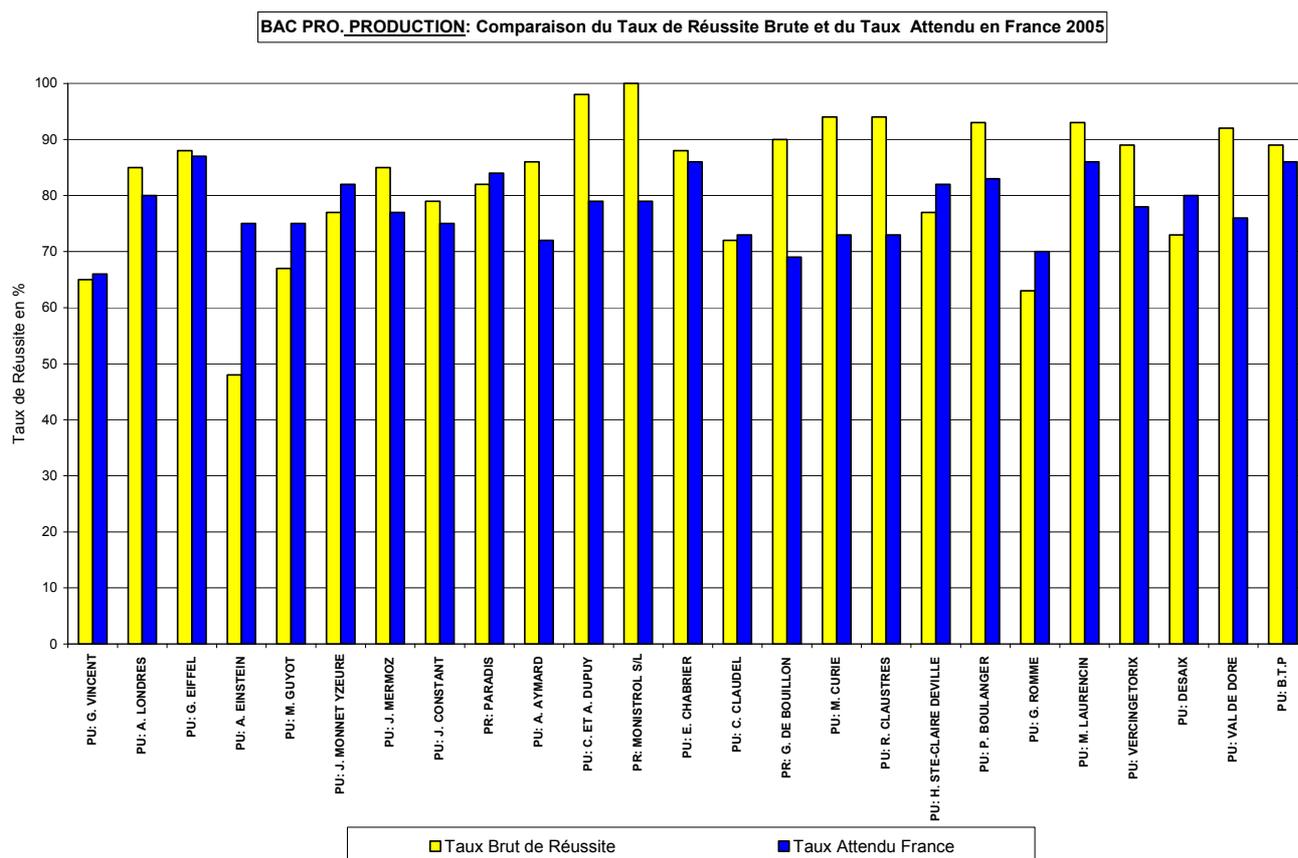
Le baccalauréat professionnel est décliné en 2 domaines: le domaine de la production et le domaine des services.

Le baccalauréat professionnel est très complexe au niveau de l'analyse des résultats. Nous nous contenterons de donner quelques comparaisons.

**Dans le domaine de la production**, les lycées professionnels publics et privés de l'académie de Clermont-Ferrand ont réalisé, des taux bruts de réussite au baccalauréat allant de 48 % à 100 %. Le secteur public compte 22 lycées professionnels et le secteur privé 3 établissements.

### 2.1 Comparaison du taux de réussite au baccalauréat et du taux attendu France: Production

Par rapport au taux de réussite au baccalauréat, dans l'ensemble, les L.P. de l'académie ont réalisé des scores largement au-dessus de ce qui est attendu en France, hormis 3 Lycées.



La comparaison du taux brut de réussite de l'établissement et du taux attendu en France, montre que 6 lycées publics ne parviennent pas au taux espéré, il s'agit des lycées G. Vincent à Commentry, A. Einstein à Montluçon, J. Monnet à Yzeure

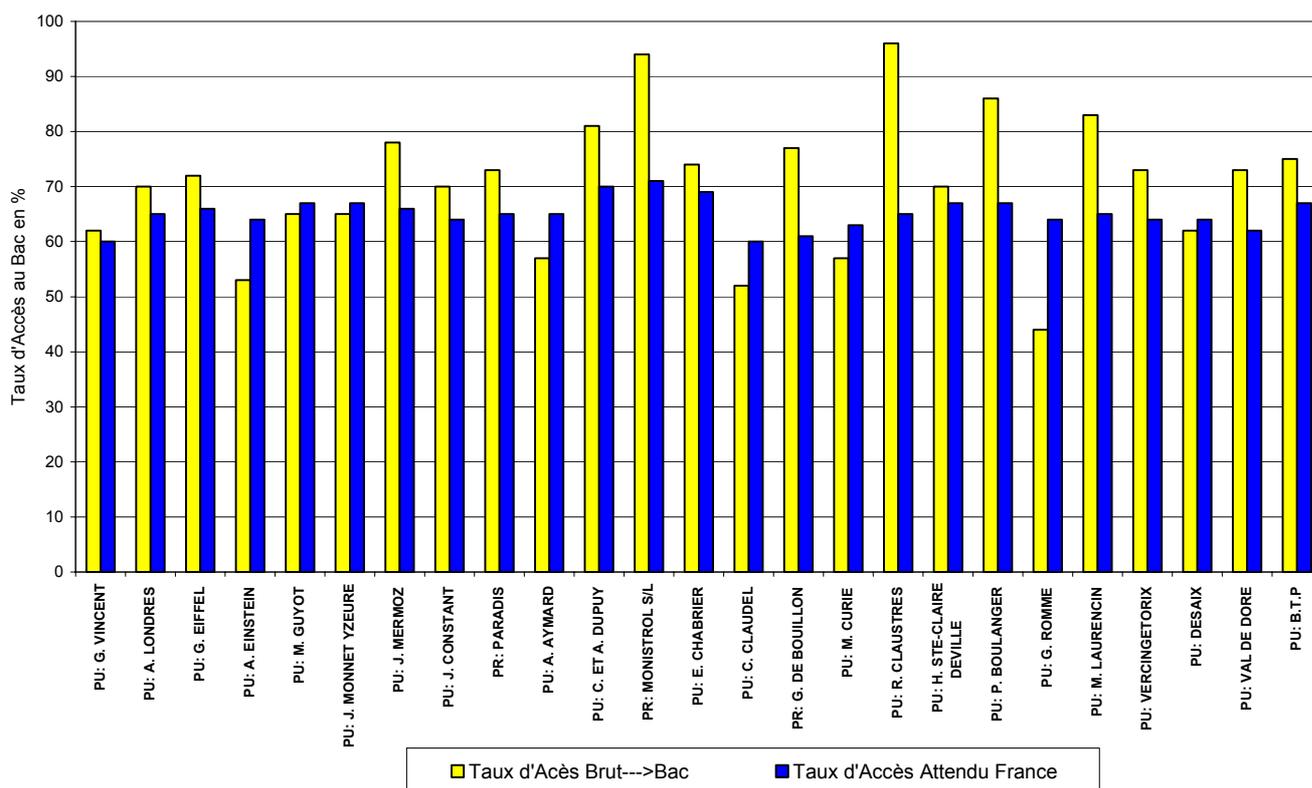
C. Claudel à Clermont-Ferrand, G. Romme à Riom et Desaix à Saint-Eloy-Les-Mines.

4 lycées réalisent des scores très honorables en dépassant largement le taux attendu France : + 21 points. En effet, dans le public, il s'agit des lycées M. Curie et R. Claustres à Clermont-Ferrand et dans le secteur privé, il s'agit des lycées de Monistrol-sur-Loire et G. de Bouillon.

## 2.2 Comparaison du taux d'accès au bac et du taux attendu France: Production

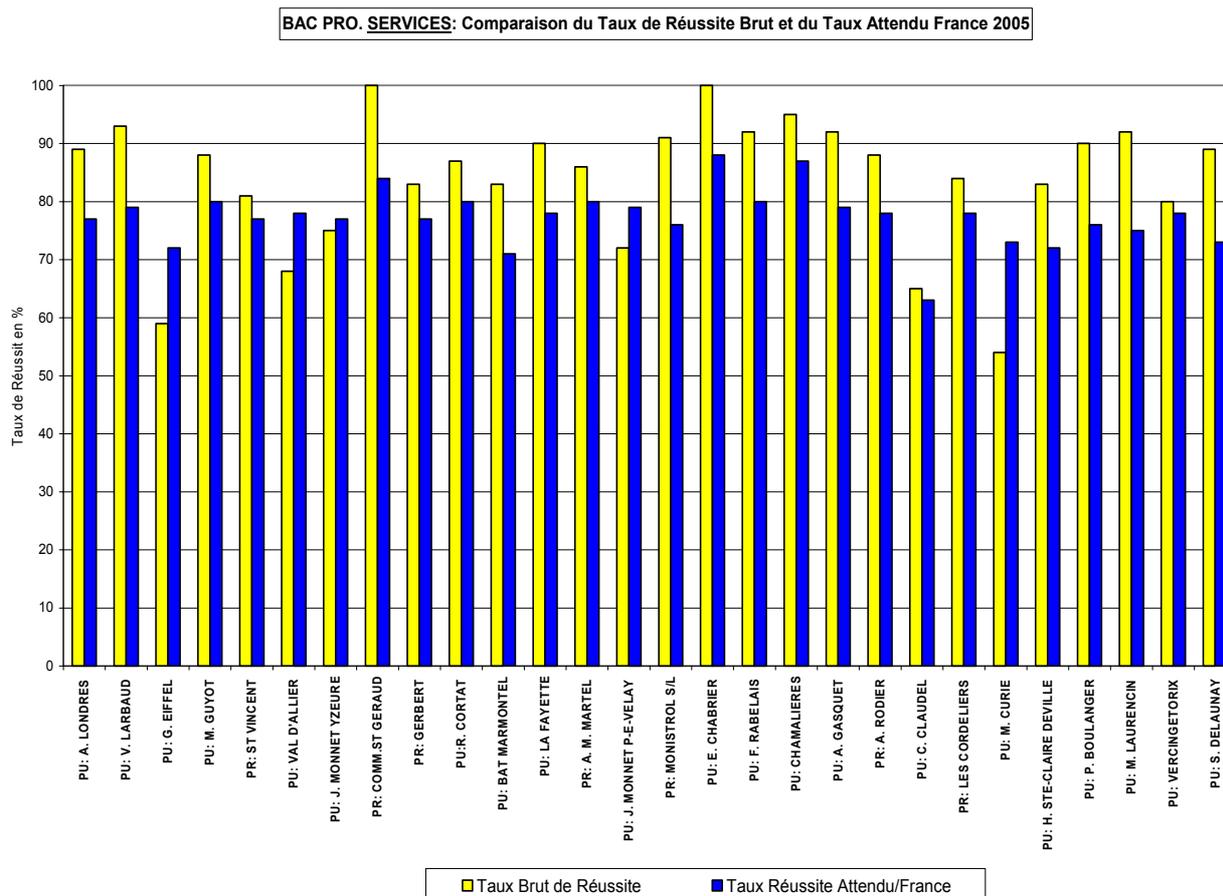
Concernant le taux d'accès au baccalauréat, 8 lycées publics affichent des résultats au-dessous du taux national attendu. Il s'agit des lycées du secteur public : G. Romme -20, A. Einstein -11, A. Aymard et C. Claudel -8 points, M. Curie -6 points et Desaix, J. Monnet à Yzeure, et M. Guyot -2 points.

BAC PRO. PRODUCTION: Comparaison du Taux d'Accès Brute au Bac et du Taux d'accès Attendu France 2005



Dans le domaine des services, 28 lycées publics et privés ont présenté des candidats à la session 2005.

### 3.1 Comparaison du taux de réussite au baccalauréat et du taux attendu France: Services

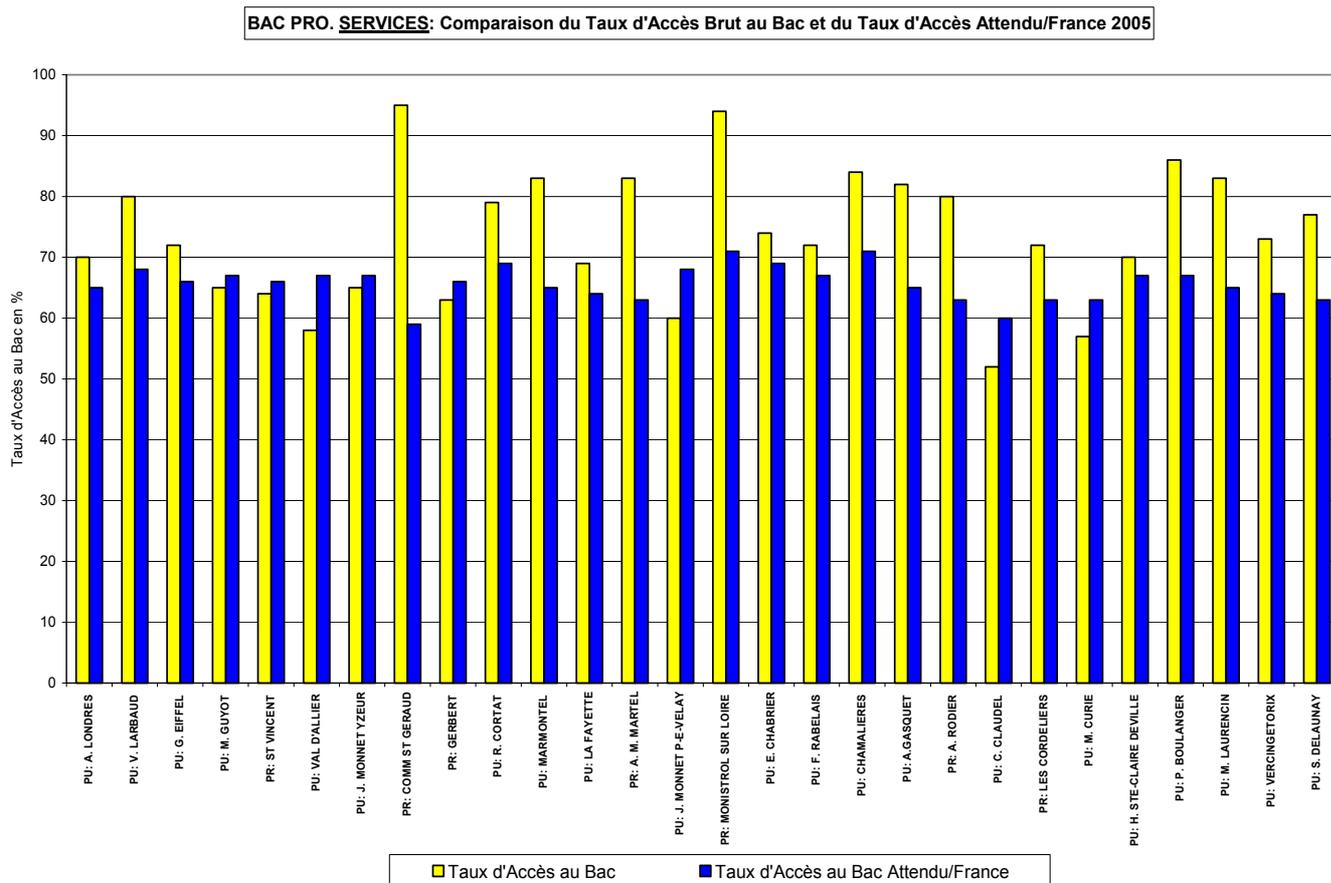


6 lycées professionnels du secteur public, comptabilisent des scores de réussite au baccalauréat inférieurs au taux national attendu : G. Eiffel, Va d'Allier, J. Monnet à yzeure, J. Monnet au Puy-en-Velay et M. Curie.

Dans ce domaine, 2 lycées ont réalisé un score de 100 % dont 1 dans le secteur public: Saint Géraud et E. Chabrier.

### 3.2 Comparaison du taux d'accès au bac et du taux attendu France: Services

L'examen de la comparaison du taux d'accès au baccalauréat et du même taux attendu sur le plan national fait apparaître que 8 lycées ont réalisé un taux inférieur à la moyenne nationale. Dans le public, il s'agit des lycées M. Guyot, Val d'Allier, J. Monnet à Yzeure, J. Monnet au Puy-en-Velay, C. Claudel et M. Curie.



Dans le privé, les lycées Saint Vincent et Gerbert.

N° d'ordre	Secteur PU=Public PR=Privé	Stru- ture en 5 groupes	Départ- tement	Dénomination	Localité	IVAL Ecart par rapport au taux de réussite Attendu France	IVAL Ecart par rapport au taux de réussite d'accès 2nde--->Bac Attendu France	IVAL Ecart par rapport au taux accès 1ère--->Bac Attendu France	IVAL Ecart par rapport au %bacheliers sortants Attendu France
1	PU	5	03	G. VINCENT	COMMENTRY	13	9	16	17
2	PU	2	03	PRESLES	CUSSET	-1	-2	0	-1
3	PR	1	03	ST PIERRE	CUSSET	0	2	1	0
4	PU	5	03	V. LARBAUD	CUSSET	12	13	9	9
5	PR	5	03	STE PROCULE	GANNAT	-7	7	-7	-2
6	PU	6	03	A. EINSTEIN	MONTLUCON	-4	-9	-9	-5
7	PU	1	03	MME DE STAEL	MONTLUCON	2	-1	2	-1
8	PU	5	03	P. CONSTANS	MONTLUCON	0	6	4	7
9	PR	1	03	ST JOSEPH	MONTLUCON	-12	8	-6	3
10	PR	1	03	ST BENOIT	MOULINS	-1	-13	3	-20
11	PU	1	03	T. DE BANVILLE	MOULINS	-2	4	-2	5
12	PU	1	03	B. DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	-7	-8	-7	-12
13	PU	5	03	J. MONNET YZEURE	YZEURE	-3	-3	-6	0
14	PR	6	15	DE LA COMM. ST GERAUD	AURILLAC	11	20	12	18
15	PU	1	15	E. DUCLAUX	AURILLAC	1	10	4	11
16	PR	2	15	GERBERT	AURILLAC	6	-3	-2	0
17	PU	2	15	J. MONNET AURILLAC	AURILLAC	6	5	8	6
18	PU	1	15	BAT MARMONTEL	MAURIAC	4	2	3	5
19	PU	2	15	DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	5	9	6	14
20	PR	1	15	LA PRESENTATION N-DAME	ST FLOUR	1	-3	4	-1
21	PU	2	43	LA FAYETTE	BRIOUDE	-5	-2	-3	4
22	PR	1	43	ST JULIEN	BRIOUDE	-1	-1	-1	-4
23	PR	3	43	LA CHARTREUSE	BRIVES CHARENSAC	-3	-7	2	0
24	PR	2	43	CEVENOL	LE CHAMBON SUR LIGNON	-6	-25	-19	-19
25	PU	3	43	C. ET A. DUPUY	LE PUY EN VELAY	5	-4	0	0
26	PR	2	43	NOTRE-DAME DE FRANCE	LE PUY EN VELAY	7	9	1	8
27	PU	2	43	S. WEIL	LE PUY EN VELAY	2	-3	-2	-1
28	PR	1	43	ST-J. DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	-1	-16	-5	-18
29	PU	2	43	L. DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	2	-7	0	-5
30	PR	3	43	NOTRE-DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	1	2	-3	1
31	PR	1	43	LA BRUYERE	ST DIDIER EN VELAY	-41	-29	-50	-44
32	PR	1	43	DU SACRE COEUR	YSSINGEAUX	-2	-1	-5	-9
33	PU	1	63	B. PASCAL AMBERT	AMBERT	0	0	2	1
34	PU	2	63	(GENERAL ET TECHNO.)	CHAMALIERES	-2	0	4	0
35	PR	2	63	STE THECLE	CHAMALIERES	4	3	10	-5
36	PU	2	63	A. BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0	-2	-1	-5
37	PU	1	63	B. PASCAL CL-F	CLERMONT FERRAND	5	3	5	7
38	PR	1	63	FENELON	CLERMONT FERRAND	10	-14	-5	-8
39	PR	3	63	G. DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	2	6	-3	-2
40	PU	1	63	J. D'ARC	CLERMONT FERRAND	1	-1	3	0
41	PU	3	63	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	-2	-3	-6	-2
42	PR	1	63	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	6	6	5	3
43	PR	1	63	MONANGES	CLERMONT FERRAND	-16	-12	-11	-24
44	PR	2	63	ST ALYRE	CLERMONT FERRAND	12	-9	-1	-1
45	PU	5	63	S. APOLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	5	17	9	12
46	PU	3	63	R. DESCARTES	COURNON D AUVERGNE	7	10	4	10
47	PR	1	63	ST PIERRE	COURPIERE	5	-2	-9	-13
48	PU	2	63	MURAT	ISSOIRE	-4	-6	-3	-7
49	PR	1	63	SEVIGNE-SAINT LOUIS	ISSOIRE	8	1	0	-8
50	PU	2	63	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	6	3	6	3
51	PU	6	63	G. ROMME	RIOM	13	3	3	6
52	PR	1	63	STE MARIE	RIOM	5	4	-4	-2
53	PU	3	63	J. ZAY	THIERS	5	14	5	12
54	PU	2	63	MONTDORY	THIERS	4	-1	2	0

INDICATEURS DES LYCEES 2005

TOTAL SERIES DES BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

department	Secteur PU=Public PR=Privé	Structure 5 groupes	Dénomination	Localité	Taux de Réussite bac			Taux d'accès 2nde-->Bac			%Bacheliers 2nde+1ère+Terminale		
					Taux Brut	Taux attendu	Taux Attendu	Taux Brut	Taux Attedu	Taux attendu	Taux Brut	Taux Attendu	Taux Attendu
						Académie	France		Académie	France		Académie	France
<b>ALLIER</b>	PU	5	G. VINCENT	COMMENTRY	92	84	79	71	59	62	86	71	69
	PU	2	PRESLES	CUSSET	81	83	82	67	66	69	71	71	72
	PR	1	ST PIERRE	CUSSET	85	86	85	69	70	67	70	71	70
	PU	5	V. LARBAUD	CUSSET	92	83	80	73	56	60	78	71	69
	PR	5	STE PROCULE	GANNAT	70	81	77	61	50	54	67	71	69
	PU	6	A. EINSTEIN	MONTLUCON	73	77	77	48	60	57	62	71	67
	PU	1	MME DE STAEL	MONTLUCON	87	86	85	66	71	67	69	71	70
	PU	5	P. CONSTANS	MONTLUCON	81	83	81	72	64	66	76	71	69
	PR	1	ST JOSEPH	MONTLUCON	73	85	85	68	65	60	73	71	70
	PR	1	ST BENOIT	MOULINS	81	83	82	47	65	60	50	71	70
	PU	1	T. DE BANVILLE	MOULINS	84	87	86	72	72	68	75	71	70
	PU	1	B. DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	78	87	85	59	72	67	58	71	70
PU	5	J. MONNET YZEURE	YZEURE	77	82	80	63	65	66	69	71	69	
<b>CANTAL</b>	PR	6	DE LA COMM. ST GERAUD	AURILLAC	96	93	85	81	62	61	85	71	67
	PU	1	E. DUCLAUX	AURILLAC	88	88	87	79	73	69	81	71	70
	PR	2	GERBERT	AURILLAC	88	85	82	63	63	66	72	71	72
	PU	2	J. MONNET AURILLAC	AURILLAC	88	85	82	73	65	68	78	71	72
	PU	1	BAT MARMONTEL	MAURIAC	89	85	85	70	72	68	75	71	70
	PU	2	DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	88	85	83	82	71	73	86	71	72
	PR	1	LA PRESENTATION N-DAME	ST FLOUR	87	88	86	62	70	65	69	71	70
<b>HAUTE LOIRE</b>	PU	2	LA FAYETTE	BRIOUDE	79	85	84	71	70	73	76	71	72
	PR	1	ST JULIEN	BRIOUDE	82	85	83	64	70	65	66	71	70
	PR	3	LA CHARTREUSE	BRIVES CHARENSAC	78	82	81	56	66	63	68	71	68
	PR	2	CEVENOL	LE CHAMBON SUR LIGNON	76	84	82	40	63	65	53	71	72
	PU	3	C. ET A. DUPUY	LE PUY EN VELAY	89	85	84	64	70	68	68	71	68
	PR	2	NOTRE-DAME DE FRANCE	LE PUY EN VELAY	90	84	83	76	65	67	80	71	72
	PU	2	S. WEIL	LE PUY EN VELAY	86	85	84	67	68	70	71	71	72
	PR	1	ST-J. DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	86	87	87	51	71	67	52	71	70
	PU	2	L. DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	87	86	85	65	70	72	67	71	72
	PR	3	NOTRE-DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	86	86	85	70	71	68	69	71	68
	PR	1	LA BRUYERE	ST DIDIER EN VELAY	39	80	80	19	54	48	26	71	70
	PR	1	DU SACRE COEUR	YSSINGEAUX	82	85	84	62	69	63	61	71	70

PUY DE DOME	PU	1	B. PASCAL AMBERT	AMBERT	84	86	84	67	72	67	71	71	70
	PU	2	(GENERAL ET TECHNO.)	CHAMALIERES	84	86	86	70	67	70	72	71	72
	PR	2	STE THECLE	CHAMALIERES	86	85	82	66	60	63	67	71	72
	PU	2	A. BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	80	82	80	64	64	66	67	71	72
	PU	1	B. PASCAL CL-F	CLERMONT FERRAND	93	88	88	73	73	70	77	71	70
	PR	1	FENELON	CLERMONT FERRAND	96	87	86	54	71	68	62	71	70
	PR	3	G. DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	81	80	79	62	58	56	66	71	68
	PU	1	J. D'ARC	CLERMONT FERRAND	87	87	86	66	71	67	70	71	70
	PU	3	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	79	82	81	60	66	63	66	71	68
	PR	1	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	91	86	85	71	68	65	73	71	70
	PR	1	MONANGES	CLERMONT FERRAND	62	79	78	34	53	46	46	71	70
	PR	2	ST ALYRE	CLERMONT FERRAND	95	85	83	60	66	69	71	71	72
	PU	5	S. APOLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	83	82	78	76	55	59	81	71	69
	PU	3	R. DESCARTES	COURNON D AUVERGNE	93	87	86	78	71	68	78	71	68
	PR	1	ST PIERRE	COURPIERE	89	84	84	61	67	63	57	71	70
	PU	2	MURAT	ISSOIRE	79	85	83	65	69	71	65	71	72
	PR	1	SEVIGNE-SAINT LOUIS	ISSOIRE	91	85	83	62	67	61	62	71	70
	PU	2	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	89	85	83	74	68	71	75	71	72
	PU	6	G. ROMME	RIOM	91	82	78	60	60	57	73	71	67
	PR	1	STE MARIE	RIOM	87	83	82	68	67	64	68	71	70
PU	3	J. ZAY	THIERS	88	86	83	77	66	63	80	71	68	
PU	2	MONTDORY	THIERS	85	83	81	68	67	69	72	71	72	

**BAC PRO. PRODUCTION: INDICATEURS DES LYCEES 2005**

	Secteur PU=Public PR=Privé	Dénomination	Localité	Taux de Réussite au Bac			Taux d'Accès 1ère Bac			%Bacheliers Sortants 1ère + Terminale		
				Brut	Attendu Académie	Attendu France	Brut	Attendu	Attendu	Brut	Attendu	Attendu
<b>ALLIER</b>	PU	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	65	65	66	62	68	60	62	74	67
	PU	ALBERT LONDRES	CUSSET	85	79	80	70	72	65	71	74	67
	PU	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	88	88	87	72	71	66	74	74	67
	PU	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	48	48	75	53	70	64	52	74	67
	PU	MAURICE GUYOT	MONTLUCON	67	88	75	65	72	67	70	74	67
	PU	JEAN MONNET	YZEURE	77	82	82	65	72	67	66	74	67
<b>CANTAL</b>	PU	JEAN MERMOZ	AURILLAC	85	90	77	78	73	66	78	74	67
	PU	JOSEPH CONSTANT	MURAT	79	77	75	70	68	64	85	74	67
<b>HAUTE LOIRE</b>	PR	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	82	82	84	73	72	65	74	74	67
	PU	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	86	77	72	57	69	65	57	74	67
	PU	C. ET A. DUPUY	LE PUY-EN-VELAY	98	92	79	81	78	70	85	74	67
	PR	MONISTROL SUR LOIRE	MONISTROL SUR LOIRE	100	86	79	94	76	71	94	74	67
	PU	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	88	86	86	74	77	69	75	74	67
<b>PUY DE DOME</b>	PU	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	72	73	73	52	65	60	60	74	67
	PR	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	90	85	69	77	67	61	78	74	67
	PU	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	94	94	73	57	69	63	58	74	67
	PU	ROGER CLAUSTRES	CLERMONT FERRAND	94	91	73	96	72	65	100	74	67
	PU	HENRI STE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	77	85	82	70	72	67	76	74	67
	PU	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	93	89	83	86	74	67	88	74	67
	PU	GILBERT ROMME	RIOM	63	65	70	44	67	64	46	74	67
	PU	MARIE LAURENCIN	RIOM	93	93	86	83	69	65	86	74	67
	PU	VERCINGETORIX	ROMAGNAT	89	82	78	73	71	64	75	74	67
	PU	DESAIX	ST ELOY LES MINES	73	78	80	62	68	64	61	74	67
	PU	VAL DE DORE	THIERS	92	92	76	73	67	62	79	74	67
	PU	B.T.P	VOLVIC	89	90	86	75	72	67	78	74	67

**BAC PRO. SERVICES: INDICATEURS DES LYCEES 2005**

	Secteur PU=Public PR=Privé	Dénomination	Localité	Taux de Réussite au Bac			Taux d'Accès 1ère Bac			%Bacheliers Sortants 1ère + Terminale		
				Brut	Attendu Académie	Attendu France	Brut	Attendu Académie	Attendu France	Brut	Attendu Académie	Attendu France
ALLIER	PU	ALBERT LONDRES	CUSSET	89	83	77	70	72	65	71	74	67
	PU	VALERY LARBAUD	CUSSET	93	82	79	80	74	68	81	74	67
	PU	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	59	72	72	72	71	66	74	74	67
	PU	MAURICE GUYOT	MONTLUCON	88	92	80	65	72	67	70	74	67
	PR	SAINT VINCENT	MONTLUCON	81	79	77	64	73	66	65	74	67
	PU	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	68	80	78	58	74	67	59	74	67
	PU	JEAN MONNET	YZEURE	75	76	77	65	72	67	66	74	67
CANTAL	PR	LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	100	100	84	95	68	59	95	74	67
	PR	GERBERT	AURILLAC	83	83	77	63	72	66	61	74	67
	PU	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	87	87	80	79	76	69	80	74	67
	PU	BAT MARMONTEL	MAURIAC	83	86	71	83	74	65	83	74	67
HAUTE LOIRE	PU	LA FAYETTE	BRIOUDE	90	82	78	69	71	64	75	74	67
	PR	A. M. MARTEL	LE PUY EN VELAY	86	92	80	83	73	63	86	74	67
	PU	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	72	86	79	60	75	68	59	74	67
	PR	MONISTROL SUR LOIRE	MONISTROL SUR LOIRE	91	88	76	94	76	71	94	74	67
	PU	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	100	90	88	74	77	69	75	74	67
PUY DE DOME	PU	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	92	85	80	72	73	67	67	74	67
	PU	CHAMALIERES	CHAMALIERES	95	85	87	84	76	71	90	74	67
	PU	AMEDEE GASQUET	CLERMONT FERRAND	92	86	79	82	72	65	82	74	67
	PR	ANNA RODIER	CLERMONT FERRAND	88	86	78	80	70	63	79	74	67
	PU	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	65	78	63	52	65	60	60	74	67
	PR	LES CORDELIERS	CLERMONT FERRAND	84	85	78	72	69	63	73	74	67
	PU	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	54	62	73	57	69	63	58	74	67
	PU	HENRI STE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	83	86	72	70	72	67	76	74	67
	PU	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	90	84	76	86	74	67	88	74	67
	PU	MARIE LAURENCIN	RIOM	92	85	75	83	69	65	86	74	67
	PU	VERCINGETORIX	ROMAGNAT	80	80	78	73	71	64	75	74	67
	PU	SONIA DELAUNAY	THIERS	89	84	73	77	69	63	80	74	67

LECTURE DE LA STRUCTURE DES LYCEES

codage de la structure	terminologie	filières présentes	discrimination selon la répartition des effectifs d'élèves entre les filières
1	GENERAL	lycées possédant des filières générales uniquement	total =général
2	POLYVALENT TERTIAIRE	lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total =général + techno tert & <b>général &gt; 25% total</b>
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total =général + techno tert + techno ind & <b>général &gt; 25% total</b> & techno ind < 50% techno
3	POLYVALENT INDUSTRIEL	lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total =général + techno ind & <b>général &gt; 25% total</b>
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total =général + techno tert + techno ind & <b>général &gt; 25% total</b> & techno ind > 50% techno
5	TECHNOLOGIQUE TERTIAIRE	lycées possédant des filières technologiques tertiaires uniquement	total =techno tert
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total =général + techno tert & <b>général &lt; 25% total</b>
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & <b>tecno tert &gt; 50% total</b>
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total =général+techno tert +techno ind & <b>général &lt; 25% total</b> & techno ind < 50% techno
6	TECHNOLOGIQUE INDUSTRIEL	lycées possédant des filières technologiques industrielles uniquement	total =techno ind
		lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total =général + techno ind & <b>général &lt; 25% total</b>
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & <b>tecno tert &lt; 50% total</b>
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total =général+techno tert +techno ind & <b>général &lt; 25% total</b> & techno ind > 50% techno